

Ségrégation sociale en milieu scolaire : appréhender ses causes et déterminer ses effets

Notes IPP

n°97

Novembre 2023

Pauline Charouset
Marion Monnet
Youssef Souidi

ISSN 1959-0199

www.ipp.eu

Alors qu'une réflexion doit s'engager dans les académies pour réduire la ségrégation sociale dans le système éducatif dans le sillage des annonces faites au printemps 2023 par le ministère de l'Éducation nationale, l'adhésion au projet d'une école plus mixte suscite la controverse dans le débat public. Cette note synthétise les principaux résultats d'une revue de littérature réalisée par les auteurs pour le Conseil d'évaluation de l'École. Elle décrit d'une part les mécanismes qui favorisent la ségrégation sociale en milieu scolaire et les moyens mobilisables pour limiter son ampleur, notamment dans l'enseignement secondaire. D'autre part, elle présente les principaux résultats des travaux en économie qui se sont intéressés aux effets de la mixité sociale en milieu scolaire sur des dimensions aussi diverses que la réussite scolaire, le développement des compétences socio-émotionnelles et l'insertion professionnelle des élèves, tout en soulignant les limites actuelles des connaissances scientifiques sur ce sujet.

- La ségrégation sociale au sein du système éducatif est source d'inégalités dans le profil des camarades auxquels sont exposés les élèves ainsi que dans les ressources éducatives dont ils bénéficient, notamment en termes d'offre scolaire et de profil des enseignants.
- Il n'existe pas de lien systématique entre les niveaux de ségrégation résidentielle et scolaire. Les préférences des familles et le contexte institutionnel (notamment les modalités d'affectation des élèves aux établissements) jouent un rôle majeur pour atténuer, ou au contraire renforcer, l'impact de la ségrégation résidentielle.
- En moyenne, la diversité sociale des camarades de classe a des effets modérés mais hétérogènes sur la réussite scolaire, transitant essentiellement par leur niveau scolaire. Les trajectoires scolaires des élèves les moins performants scolairement et les plus défavorisés socialement tendent à être améliorées lorsqu'ils sont entourés de camarades de niveaux scolaires plus divers. Pour les élèves plus performants, les effets associés au niveau scolaire de leurs camarades de classe sont variables en fonction du contexte.
- Des travaux récents démontrent que les effets de la diversité sociale des camarades de classe vont au-delà de la seule performance scolaire : elle favorise le développement des capacités socio-émotionnelles des élèves, réduit la prévalence des stéréotypes raciaux et sociaux, et, pour les élèves socialement défavorisés, améliore l'insertion professionnelle.



L'Institut des politiques publiques (IPP) a été créé par PSE et est développé dans le cadre d'un partenariat scientifique entre PSE-École d'Économie de Paris et le Groupe des écoles nationales d'économie et de statistique (GENES). L'IPP vise à promouvoir l'analyse et l'évaluation quantitatives des politiques publiques en s'appuyant sur les méthodes les plus récentes de la recherche en économie.

Les politiques de mixité sociale en milieu scolaire affectent l'environnement scolaire des élèves de façon à la fois directe et indirecte. Elles modifient en premier lieu la composition du groupe d'élèves qui les entourent au cours de leur scolarité, et donc la nature et la qualité des interactions qu'ils entretiennent avec leurs camarades de classe, ainsi que le rythme d'enseignement et le niveau des attentes pédagogiques qui prévalent dans la salle de classe. Plus indirectement, ces politiques peuvent aussi agir de façon structurelle sur le fonctionnement du système éducatif, dans la mesure où la composition sociale et scolaire d'un établissement détermine fortement sa capacité à attirer et retenir en son sein des enseignants expérimentés.

Ces différentes dimensions sont susceptibles d'influencer à la fois l'apprentissage des élèves et leur épanouissement, ce qui explique les controverses et inquiétudes suscitées dans le débat public par les politiques de mixité sociale. Si les effets engendrés par la diversité sociale et scolaire d'un établissement ou d'une classe ont été quantifiés dans la littérature économique pour un vaste ensemble de dimensions (progression scolaire, poursuite d'études, développement des compétences socio-émotionnelles, etc.), le débat public s'est jusqu'à présent peu saisi des résultats de ces recherches. L'objectif de cette note est de mettre à disposition des décideurs publics et de la communauté éducative les connaissances scientifiques sur la mixité sociale en milieu scolaire.

Mixité et ségrégation en milieu scolaire : les définir, les mesurer

La ségrégation scolaire désigne l'inégale répartition des élèves entre établissements scolaires en fonction de leurs caractéristiques individuelles¹. Elle peut être envisagée sous le prisme de l'origine sociale des élèves (on parle alors de ségrégation sociale), de leur niveau scolaire (ségrégation académique), ou encore de leur origine ethnique ou migratoire (ségrégation ethnique). Ces dimensions étant corrélées entre elles, les différentes formes de ségrégation coexistent en pratique très largement. Si le rapport envisage les différentes formes de ségrégation, la focale sera portée sur la ségrégation sociale dans cette note.

Il est relativement aisé de définir la notion de ségrégation scolaire, mais sa mesure est plus délicate, car elle nécessite d'arbitrer entre différents choix méthodologiques. Se pose d'abord la question de la définition des groupes entre lesquels la ségrégation se produit : par exemple, à partir de quel niveau de revenu considère-t-on que l'origine sociale d'un élève est favorisée ? Ensuite, il est nécessaire de s'accorder sur le niveau géographique pertinent pour étu-

dier la ségrégation : souhaite-t-on mesurer les écarts de composition entre établissements au niveau national, ou plutôt estimer le degré auquel les établissements se distinguent à une échelle plus locale ? Enfin, il existe une multitude d'approches pour estimer le niveau de ségrégation en un seul indicateur synthétique. Or, les indices disponibles dans la littérature se distinguent à la fois par leurs propriétés (certains ne sont par exemple pas appropriés pour effectuer des comparaisons entre territoires) et leur interprétabilité, la statistique obtenue pouvant parfois paraître abstraite à la communauté éducative et donc avoir une portée limitée².

Les causes de la ségrégation scolaire

La ségrégation scolaire est, pour partie, le reflet de la ségrégation résidentielle, conséquence de la propension qu'ont les individus à choisir un lieu d'habitation concentrant des foyers aux caractéristiques socio-démographiques proches des leurs. Pourtant, cette composante n'est pas l'unique cause de l'inégale répartition des élèves entre les établissements scolaires : les préférences des familles, mais aussi le fonctionnement du système éducatif – notamment l'existence de paliers d'orientation et les politiques d'affectation des élèves aux établissements – agissent sur le niveau de ségrégation scolaire, à situation résidentielle donnée³.

L'importance des paliers d'orientation

Dans l'enseignement secondaire, il est courant de spécialiser les élèves en les orientant à partir d'un certain stade de la scolarité dans des voies plus ou moins généralistes, qui sont le plus souvent dispensées dans des établissements différents. En France, comme dans d'autres pays européens, l'orientation des élèves est très largement déterminée par leur niveau scolaire et contribue donc mécaniquement à la ségrégation académique, mais également, du fait de la corrélation entre origine sociale et niveau scolaire, à la ségrégation sociale. Par exemple, au sein de l'académie de Paris, les différences de composition socio-démographique entre, d'une part, les lycées généraux et technologiques, et, d'autre part, les lycées professionnels, expliquent environ un tiers de la ségrégation sociale et la moitié de la ségrégation académique.

2. Au-delà des indices synthétiques classiques, des méthodes ont été développées afin de repérer les établissements contribuant particulièrement à la ségrégation scolaire et ainsi fournir une information plus accessible aux acteurs de l'éducation.

3. Les préférences scolaires des familles et les politiques d'affectation sont également de nature à affecter les stratégies résidentielles et, par là même, renforcer ou atténuer le niveau de ségrégation résidentielle.

1. Son envers, la mixité scolaire, désigne une situation dans laquelle les établissements situés sur un territoire donné se ressemblent du point de vue de leur composition socio-démographique.

Le rôle des politiques d'affectation

Si les caractéristiques socio-démographiques des élèves déjà accueillis par un établissement déterminent fortement les préférences familiales, en particulier celles des familles les plus favorisées socialement, l'expression de ces préférences – et donc leur contribution à la ségrégation – est toutefois contrainte, de manière plus ou moins forte, par les politiques d'affectation aux établissements scolaires. À la sacralisation de la liberté de choix des familles, on oppose généralement les systèmes reposant sur l'affectation par défaut d'un élève à un établissement de proximité, le plus souvent à travers l'élaboration d'une sectorisation scolaire. En pratique, il existe plutôt un *continuum* de situations entre ces deux extrêmes.

Dans les systèmes reposant sur la sectorisation, une certaine liberté de choix peut être accordée, notamment à travers l'attribution de dérogations qui permettent à une partie des élèves de fréquenter un autre établissement que celui auquel ils auraient dû être affectés *via* la sectorisation scolaire. De nombreuses questions se posent alors : selon quelles modalités les demandes de dérogation sont-elles acceptées ? Dans quelle mesure les parents les moins familiers du fonctionnement du système scolaire s'emparent-ils de cette possibilité ?

Quant au principe de libre choix des familles, il se heurte fréquemment aux contraintes de capacité des établissements, dès lors que certains reçoivent davantage de demandes d'inscription qu'ils n'ont de places. Dans cette situation, la sélection des élèves peut être effectuée par les établissements eux-mêmes ou à travers l'instauration de critères de priorités décidés par une autorité centrale.

Quel que soit le système d'affectation, la manière dont le critère géographique est pris en compte, notamment à travers le tracé des secteurs de recrutement des établissements, est de nature à affecter le niveau de ségrégation scolaire⁴.

L'existence d'établissements pouvant déroger aux règles générales d'affectation

L'existence d'établissements non soumis aux règles générales d'affectation est susceptible d'influencer le niveau de ségrégation scolaire. Il peut s'agir soit d'établissements privés, soit d'établissements publics aux critères de recrutement dérogatoires.

À l'échelle internationale, on observe une grande variété dans le degré d'autonomie accordé aux établissements relevant du secteur privé, ainsi que dans leurs critères de

recrutement et le montant des frais de scolarité. Ce dernier facteur détermine pour partie la propension qu'ont les familles à opter pour l'enseignement privé : en Belgique francophone, où l'enseignement dit libre est entièrement financé sur fonds publics, la moitié des élèves de l'enseignement primaire et secondaire y sont scolarisés alors qu'en Grande-Bretagne, où l'inscription dans un établissement privé est très onéreuse, sa fréquentation ne concerne que 8 % des élèves. Le système d'enseignement privé français occupe une place originale entre ces deux configurations. Il se rapproche du modèle belge par son financement : la quasi-totalité des établissements privés sont des établissements sous contrat avec l'État et sont de ce fait financés à hauteur de 75 % par la puissance publique. Il s'en écarte cependant en ce que les établissements privés disposent d'une entière liberté de recrutement de leurs élèves.

Si le poids du secteur privé sous contrat est resté stable en France au cours des dernières décennies (environ 17 % des élèves des premier et second degrés), il a été montré, au niveau du collège, que la proportion d'élèves socialement favorisés parmi ses effectifs s'est fortement accrue et qu'il constitue dans certains territoires un déterminant important de ségrégation scolaire⁵.

La répartition des élèves entre les classes, un facteur de ségrégation intra-établissement

Enfin, au sein d'un même établissement scolaire, il peut exister des déséquilibres de composition entre les différentes classes. La ségrégation au sein des établissements se substitue alors à la ségrégation entre les établissements. Les rares études sur le sujet indiquent que la répartition des élèves entre les classes tend à renforcer la ségrégation sociale, et surtout la ségrégation académique, en lien notamment avec la différenciation des parcours scolaires au sein d'une même cohorte, par exemple à travers le suivi de cours optionnels.

4. Du reste, l'importance accordée au critère géographique peut accroître la ségrégation en incitant les parents à adopter des stratégies résidentielles, ou à déclarer de fausses adresses.

5. Cette stabilité des effectifs résulte notamment de la loi Debré de 1959 qui plafonne le poids du secteur privé sous contrat dans l'enseignement scolaire.

Comment favoriser la mixité en milieu scolaire ?

Agir sur les préférences des parents

Un premier levier pour agir sur la ségrégation consiste à modifier la perception qu'ont les familles vis-à-vis des établissements scolaires. L'attractivité d'un établissement peut par exemple être améliorée par le biais de rencontres avec les parents d'élèves qui y sont déjà scolarisés, par l'introduction d'une offre scolaire plus attractive (offre de matières optionnelles, notamment), ou encore par l'octroi aux élèves issus d'établissements peu attractifs d'un avantage dans l'accès aux établissements les plus demandés pour la suite de leurs études : cela peut, par exemple, passer par la mise en place de bonifications accordées aux élèves issus de collègues défavorisés pour l'accès aux lycées qu'ils préfèrent ou par la mise en place de partenariats entre des lycées et des établissements d'enseignement supérieur sélectifs, à l'image des conventions d'éducation prioritaire de Sciences Po.

Redéfinir la sectorisation

Dans le débat public français, c'est la modification de la sectorisation scolaire qui est le plus souvent avancée comme solution à la ségrégation scolaire. Elle peut se faire selon plusieurs modalités. Le tissu urbain dans lequel s'inscrivent les établissements est parfois suffisamment diversifié pour définir un bassin de recrutement plus mixte, sans que la distance domicile-établissement des élèves ne soit trop affectée, par exemple en adoptant une sectorisation discontinue (en « peau de léopard ») plutôt qu'une sectorisation par regroupement de rues adjacentes. À l'inverse, dans les territoires plus homogènes socialement, particulièrement dans les quartiers défavorisés les plus enclavés, une solution pour favoriser la mixité scolaire est d'affecter des élèves à des établissements plus éloignés à travers la mise en place d'un réseau de transports publics dédiés, à l'image du *busing* qui fut développé aux États-Unis dans les années 1950⁶. Enfin, lorsque des établissements proches géographiquement sont caractérisés par des compositions socialement différentes, des modalités originales de modifications de secteurs scolaires peuvent être mises en place, comme la fusion d'établissements, ou encore l'affectation des élèves entre ces établissements selon un principe de montée alternée⁷.

6. À moyen terme, afin d'éviter que le vivier de recrutement d'un établissement soit socialement homogène, il semble important d'accompagner les projets de création de nouveaux établissements d'une réflexion sur la diversité sociale de leur site d'implantation.

7. Dans cette configuration, deux secteurs de recrutement sont fusionnés. Les élèves sont affectés à l'un ou l'autre collège en fonction de leur année d'entrée en sixième. Autrement dit, le collège d'affectation associé à ce double secteur alterne d'une année sur l'autre.

Les politiques de sectorisation se confrontent toutefois aux réactions comportementales des familles en termes d'évitement scolaire ou de mobilité résidentielle. Ces réactions viennent parfois annihiler les gains de mixité sociale espérés par la modification du bassin de recrutement, en particulier lorsqu'il s'agit de territoires caractérisés par une forte présence d'établissements aux critères de recrutement dérogatoires, notamment privés.

Redéfinir les critères d'affectation

Enfin, plutôt que d'agir sur la sectorisation, d'autres mesures consistent à réduire le poids du critère géographique dans l'affectation aux établissements scolaires. Cela peut passer par la mise en place de dérogations à ce critère, à l'image de la politique d'assouplissement de la carte scolaire qui fut adoptée en France à la rentrée 2007. Cette politique s'est traduite par une accentuation de l'évitement des établissements les plus défavorisés socialement, sans que son effet sur la ségrégation sociale ne fasse consensus. Une autre approche consiste à mettre en place des procédures de choix scolaires régulés, qui peuvent par exemple moduler les critères de priorité dans l'affectation aux établissements pour viser un objectif de mixité sociale. En pratique, la mise en œuvre du choix scolaire régulé soulève de nombreux défis. Il implique d'abord de définir les critères de priorité qui permettent de départager les élèves lorsque la demande pour un établissement excède la capacité d'accueil de ce dernier : ils peuvent reposer sur des critères géographiques, de réussite scolaire, ou encore de mixité sociale. Ces critères doivent ensuite être hiérarchisés. L'affectation est alors réalisée sur la base de ces priorités et des vœux des familles grâce à un algorithme qu'il est nécessaire de définir. À ce titre, l'évolution des modalités d'affectation des élèves de troisième aux lycées généraux et technologiques de l'académie de Paris au cours des deux dernières décennies illustre à la fois les défis soulevés par l'instauration d'un choix régulé étendu à de nombreux établissements scolaires et sa capacité à agir sur les différents types de ségrégation scolaire. Elle souligne également les limites de ce type de procédure, lorsqu'une partie des établissements n'y sont pas intégrés et conservent leur autonomie de recrutement⁸.

8. De manière plus générale, les diverses expériences de mixité sociale en milieu scolaire en France ont fait l'objet de rencontres nationales organisées à Toulouse, en février 2022, par le Conseil national d'évaluation du système scolaire (Cnesco) et le département de Haute-Garonne. Les actes issus de ces rencontres sont disponibles en ligne : <https://ife.ens-lyon.fr/portail-de-ressources/mixite-sociale-lecole-des-moyens-pour-agir>

Les effets de la mixité à l'école...

Le niveau de ségrégation du système scolaire est susceptible d'influencer les trajectoires scolaires et le développement socio-émotionnel des élèves de façon directe et indirecte.

La composition sociale et scolaire des camarades de classe (appelés aussi "pairs" dans la littérature en sciences sociales) détermine en partie la nature des interactions entre élèves, le développement des réseaux d'amitié et le climat scolaire de la classe. La vaste littérature sur les effets de pairs en milieu scolaire permet d'appréhender la manière dont les caractéristiques des camarades de classe – leur origine sociale ou leur niveau scolaire, par exemple – influencent les trajectoires scolaires puis professionnelles et, plus largement, le développement socio-émotionnel des élèves.

Les effets de la mixité sociale ne se limitent cependant pas à ceux associés à la modification du groupe de pairs. Le degré de ségrégation sociale d'un système scolaire affecte plus largement son fonctionnement, notamment parce que la composition sociale et scolaire des établissements détermine leur capacité à attirer des enseignants qualifiés et expérimentés, et à les retenir en leur sein. Si ces effets plus indirects sont susceptibles d'affecter les trajectoires scolaires des élèves et leur bien-être à l'école, ils sont cependant moins documentés dans la littérature.

... sur les performances et trajectoires scolaires

La littérature empirique démontre que les effets de court terme du groupe de pairs sur les performances scolaires d'un élève, mesurées par la réussite aux tests standardisés, sont d'ampleur modérée. Néanmoins, ses effets à long terme sur l'obtention d'un diplôme du secondaire et sur l'accès à l'enseignement supérieur peuvent être importants, notamment pour les élèves issus de milieux sociaux défavorisés ou scolarisés dans des contextes de forte ségrégation scolaire. Pour réconcilier les résultats observés à court et long terme, il convient de tenir compte du fait que les trajectoires scolaires d'un élève ne dépendent pas uniquement de son niveau scolaire, mais également de ses aspirations éducatives, que les camarades de classe sont susceptibles de modifier par des effets de mimétisme et de transmission d'informations sur le système éducatif.

Réussite aux tests standardisés.

Dans la littérature en économie, la performance scolaire des élèves est traditionnellement mesurée à partir de leurs résultats à un test ou à un examen. Pour rendre cette mesure comparable entre études, il est d'usage de standardiser la note « brute » en la normalisant par l'écart-

type⁹ de la distribution des notes obtenues au test : la mesure de performance devient relative à celle des autres élèves ayant passé le même test. L'effet d'une politique éducative s'exprime alors en écart-type de la distribution des notes obtenues par rapport à une situation de référence.

Les estimations basées sur des modèles linéaires en moyenne comme sur des modèles plus flexibles (voir Encadré 1) révèlent des effets modérés du groupe de pairs sur la réussite aux tests standardisés à court terme. Ces effets transitent essentiellement par le niveau scolaire des pairs : à niveau scolaire donné, les autres dimensions d'ordre socio-démographique, comme l'origine ethnique, le niveau de revenus des parents ou encore le pays d'origine des pairs ne jouent qu'un rôle généralement secondaire. Une modification d'un écart-type de la composition scolaire du groupe de pairs engendre des effets sur la progression individuelle s'échelonnant entre 0 et 10 % d'un écart-type, ce qui est nettement inférieur, par exemple, aux effets associés à la taille des classes (dans la littérature, les effets du dédoublement de la taille des classes sont généralement compris entre 20 et 30 % d'un écart-type), ou encore à la capacité des enseignants à faire progresser leurs élèves.

Ces effets sont d'ampleur variable en fonction du profil scolaire, et, dans une moindre mesure, des caractéristiques socio-économiques des élèves considérés. Les élèves dont le niveau initial est le plus faible sont ceux qui bénéficient le plus de la présence d'élèves de bon niveau dans leur classe, en particulier dans l'enseignement primaire, mais également dans l'enseignement secondaire. Les effets sont plus ambigus pour les élèves de bon niveau scolaire, pour lesquels certaines études concluent à des effets positifs liés à l'exposition à des pairs de bon niveau scolaire, quand d'autres parviennent aux conclusions inverses. En particulier, la littérature suggère qu'être scolarisé dans un établissement plus sélectif du point de vue du niveau des élèves n'améliore pas la réussite aux tests standardisés pour les élèves tangents, c'est-à-dire ceux qui se situent à la limite du seuil d'admission dans ces établissements.

S'il existe peu de données sur la nature et la qualité des interactions entre élèves au sein d'une même classe, la littérature tend à considérer les interactions directes entre camarades de classe (« *peer-to-peer teaching* ») comme l'un des principaux déterminants de l'ampleur des effets de pairs sur la réussite aux tests standardisés à court terme, aux côtés des adaptations pédagogiques de la part des enseignants.

9. L'écart-type correspond à la moyenne des écarts au carré de chaque note par rapport à la note moyenne.

Encadré 1 : Mesurer les effets de la composition du groupe de pairs à l'école.

Isoler les effets directement attribuables au groupe de pairs. Pour comprendre la manière dont le groupe de pairs, c'est-à-dire les camarades de classe, affecte les trajectoires scolaire et personnelle d'un élève, il faudrait pouvoir comparer le devenir observé de cet élève avec celui qui serait advenu si ses camarades de classe avaient eu un profil social et scolaire différent. Cette situation contrefactuelle étant par définition non-observée, l'enjeu de l'estimation des effets de pairs consiste à la reconstruire artificiellement. Il s'agit de trouver des situations dans lesquelles des élèves relativement comparables sont exposés à des pairs différents pour une raison aléatoire, c'est-à-dire qui ne dépend ni de leurs caractéristiques, ni de leurs choix.

De nombreuses méthodes statistiques permettent de reconstituer ce contrefactuel, les plus convaincantes étant celles reposant sur une affectation des élèves, par tirage au sort, dans des établissements, des classes ou des groupes de travail de compositions sociale ou scolaire différentes.

Composition du groupe de pairs : comment la caractériser ? Pour mesurer les effets de pairs, les travaux en économie ont largement recours au modèle dit « linéaire en moyenne », qui repose sur l'hypothèse que seule la composition moyenne des pairs affecte la progression des élèves, indépendamment de la structure exacte du groupe de pairs. La littérature démontre cependant que la composition moyenne du groupe de pairs n'est pas le déterminant principal de l'ampleur des effets de pairs à court terme. À composition moyenne donnée, il est important de tenir compte des effets associés à la structure du groupe, qui peut être appréhendée par exemple par son degré d'homogénéité sociale, culturelle ou scolaire, ou encore par la présence d'élèves ayant un niveau scolaire très faible ou ayant redoublé. À ce jour, il ne ressort cependant pas de résultat clair quant à la manière de modéliser le groupe de pairs.

Trajectoires scolaires et accès à l'enseignement supérieur.

Les études empiriques relatives aux effets de long terme du groupe de pairs portent principalement sur des programmes de déségrégation ethnique ou sociale aux États-Unis. Elles révèlent, pour les élèves visés par ces programmes – majoritairement issus de minorités ethniques et socialement défavorisés, une augmentation de la probabilité de poursuivre des études supérieures comprise entre 10 % et 20 %. Bien que ces études ne permettent pas d'attribuer les effets mesurés aux seules caractéristiques des pairs – les programmes de déségrégation agissant à la fois sur la composition des pairs et sur le type d'établissement fréquenté, l'ampleur de ces effets contraste avec les effets observés sur la réussite aux tests standardisés à court terme. Ces travaux soulignent par ailleurs que les gains des élèves défavorisés en termes d'allongement de la durée d'études ne se font pas au détriment des trajectoires des élèves favorisés socialement.

... sur les trajectoires personnelles et professionnelles

Être exposé à des pairs plus divers socialement, c'est également bénéficier d'interactions plus fréquentes avec des personnes ayant grandi dans des environnements culturels et familiaux différents. Ainsi, les effets de la mixité sociale à l'école s'expriment au-delà de la sphère scolaire, et sont susceptibles d'influencer les préjugés et les comportements envers les camarades issus de milieux sociaux différents, le développement de compétences socio-émotionnelles telles que l'altruisme, l'empathie ou

la tolérance, ou encore les comportements déviants ou à risques.

Une réduction des stéréotypes et des comportements discriminatoires.

Un des résultats les plus clairement établis par la littérature empirique est l'effet de la mixité sociale à l'école sur la prévalence des stéréotypes raciaux et sociaux et sur la propension à discriminer. La baisse associée est particulièrement marquée pour les élèves socialement favorisés lorsqu'ils sont exposés à des pairs d'origine sociale, religieuse ou ethnique différente – avec des effets d'autant plus forts que l'exposition à la diversité des pairs se fait tôt dans la scolarité et que la mixité prend place dans un contexte favorisant la coopération plutôt que la compétition.

La mixité sociale modifie également la nature des interactions entre les groupes sociaux et ethniques. Elle contribue à élargir et à diversifier les réseaux d'amitiés à court terme, avec la plupart du temps des effets durables sur les amitiés à l'âge adulte, sur la diversité des couples et sur la probabilité d'avoir un enfant avec un individu d'origine différente.

Des effets moins documentés mais à ce jour positifs sur les compétences socio-émotionnelles.

De récents travaux suggèrent que le fait de côtoyer des pairs plus défavorisés socialement contribue, pour les élèves socialement favorisés, à développer l'altruisme, la générosité et la solidarité, ou encore la tolérance vis-à-vis

de la diversité ethnique ; la mixité participe par ailleurs au développement d'une vision plus positive de la capacité à réussir à l'école, aussi bien pour les élèves d'origine sociale favorisée que défavorisée.

Des trajectoires professionnelles plus favorables pour les élèves issus de milieux sociaux défavorisés.

En bout de chaîne, la mixité sociale peut affecter les trajectoires professionnelles des élèves *via* l'acquisition de capital humain, d'une part (allongement de la durée d'études et développement des compétences socio-émotionnelles), et de capital social, d'autre part (élargissement et diversification des réseaux d'amitiés qui constituent le terreau du futur réseau professionnel).

Bien que les travaux sur le sujet soient encore peu nombreux, une première tendance émerge, suggérant des effets fortement positifs pour les élèves issus de milieux sociaux défavorisés ou de minorités ethniques dans le contexte des États-Unis. Les élèves afro-américains ayant bénéficié des dispositifs de déségrégation sont mieux insérés sur le marché du travail, avec un taux d'emploi supérieur de 10 %, un nombre d'heures travaillées plus élevé (+5h par semaine, et +5 semaines par an), et des salaires supérieurs de 30 % – sans que les élèves blancs soient affectés. Dans le contexte danois, des conclusions un peu plus contrastées ont été obtenues : le fait de fréquenter des pairs plus favorisés à l'adolescence permet d'augmenter jusqu'à 2 % les revenus à l'âge adulte des élèves d'origine sociale défavorisée. À l'inverse, la fréquentation d'une part trop importante d'élèves favorisés pour les élèves également favorisés peut avoir un effet négatif, avec une baisse des revenus pouvant aller jusqu'à -2 %¹⁰. Enfin, le capital social joue un rôle déterminant sur les revenus à l'âge adulte pour les élèves socialement défavorisés : une étude conduite aux États-Unis suggère que s'ils avaient la même proportion d'amis issus de milieux favorisés que leurs camarades favorisés, leurs revenus à l'âge adulte seraient de 20 % supérieurs à ceux observés.

... sur la délinquance

Si peu de travaux sont disponibles sur ce sujet dans le contexte européen et, *a fortiori*, français, un premier ensemble d'études menées aux États-Unis et au Danemark suggère que la mixité sociale contribue à réduire considérablement la délinquance pour les élèves les plus susceptibles de commettre ces actes, notamment les garçons issus de milieux sociaux défavorisés ou de minorités ethniques. Le risque d'être arrêté par la police pour un délit

ou un crime est réduit de 30 % à 60 % selon le contexte étudié. À l'inverse, être exposé à des pairs sujets à la délinquance n'augmente que marginalement le risque de commettre une infraction pénale ou criminelle à l'âge adulte pour les élèves favorisés socialement.

Au-delà des effets directs de la composition du groupe de pairs

Ayant exposé les résultats de la littérature relative aux effets de la composition du groupe de pairs sur un vaste ensemble de dimensions scolaires, personnelles et professionnelles, il est important d'adopter une approche plus systémique des effets de la ségrégation en milieu scolaire. La littérature relative aux effets globaux de la mixité sociale sur le fonctionnement du système scolaire est bien plus réduite que celle sur les effets de pairs. Les résultats des travaux sur le sujet indiquent cependant que ces effets indirects sont susceptibles d'être importants. En particulier, la composition sociale, ethnique et scolaire d'un établissement influence fortement son degré d'attractivité auprès des enseignants. Les établissements accueillant une proportion importante d'élèves d'origine sociale défavorisée peinent non seulement à attirer des enseignants qualifiés et expérimentés, mais également à les retenir en leur sein, ce qui a des conséquences négatives à court terme sur la réussite scolaire des élèves, tout en constituant un frein important au développement de projets éducatifs de long terme dans ces établissements.

Conclusion

La littérature empirique, qu'il s'agisse d'études françaises ou étrangères, met en évidence des bénéfices sociétaux importants associés aux politiques de mixité et de déségrégation scolaire (réduction des inégalités d'accès à l'enseignement supérieur et de capital social, des stéréotypes raciaux et sociaux, de la délinquance, etc.). Ces effets mériteraient d'être plus systématiquement intégrés dans le débat sur la désirabilité des politiques de mixité scolaire.

Les craintes que peuvent susciter les politiques de mixité quant à leurs effets sur les compétences scolaires des élèves, et notamment pour les plus favorisés celle d'un « nivellement par le bas », trouvent leur source dans la perception que l'environnement scolaire auquel sont exposés les élèves joue un rôle crucial dans l'acquisition des compétences et le développement des aspirations éducatives. La littérature empirique confirme l'importance de cette composante dans la réussite éducative, mais sug-

10. Le mécanisme mis en avant pour expliquer ce résultat contre-intuitif est le fait qu'une hausse de l'entre-soi pour les élèves de milieux sociaux favorisés renforce la tendance à travailler dans la même entreprise que leurs parents ou camarades, reflet, selon l'étude danoise, d'un moindre esprit d'initiative et d'indépendance.

gère que la composition des pairs exerce à elle seule une influence mineure à court terme relativement à d'autres facteurs plus structurels, tels que la qualité et la quantité des ressources dont bénéficient les établissements (taux d'encadrement, capacité des enseignants à faire progresser leurs élèves, etc.).

De fait, c'est principalement en agissant de manière indirecte sur ces autres dimensions du contexte scolaire que les politiques de déségrégation scolaire pourraient avoir le plus d'effets sur la progression des élèves. Par exemple, en égalisant l'attractivité des établissements par l'accueil d'un public plus mixte, les politiques de déségrégation à grande échelle peuvent contribuer à favoriser une distribution plus homogène des enseignants selon leur niveau d'ancienneté et de qualification (contractuels, certifiés, agrégés) entre les établissements. Il s'agit-là d'un des mécanismes par lesquels la déségrégation scolaire peut contribuer de manière non seulement directe, mais aussi indirecte, à la réduction des inégalités éducatives liées au contexte scolaire.

Enfin, il est important de souligner que les arguments en faveur d'une plus grande mixité scolaire ne remettent pas en cause le constat selon lequel il peut être bénéfique de scolariser, à partir d'un certain stade de la scolarité, des élèves aux besoins éducatifs spécifiques dans des classes ou des programmes particuliers, notamment si ces programmes bénéficient de ressources adaptées. Cependant, si le surcroît de dépense éducative ciblé dans ces programmes est susceptible de limiter les effets de la ségrégation sur la réussite scolaire des élèves, il est peu probable qu'il parvienne à neutraliser son influence sur le développement socio-émotionnel des adolescents, dans la mesure où celui-ci dépend en partie des opportunités d'interactions entre pairs d'origines sociales diverses offertes par le milieu scolaire.

Auteurs

Pauline Charouset est économiste à l'École d'Économie de Paris et à l'IPP.

Marion Monnet est maîtresse de conférence à l'Iréduniversité de Bourgogne, et chercheuse affiliée à l'IPP.

Youssef Souidi est post-doctorant à l'Université Paris Dauphine-PSL / CNRS et chercheur affilié au Laboratoire Interdisciplinaire d'Évaluation des Politiques Publiques (LIEPP).

Remerciements

Cette revue de littérature a été commanditée par le Conseil d'évaluation de l'École (CEE) et a bénéficié de son soutien financier. Elle est accessible dans son intégralité sur la page dédiée de l'IPP : <https://www.ipp.eu/publi-cati-on/segregati-on-soci-al-e-en-mi-li-eu-scol-ai-re-apprehender-ses-causes-et-determi-ner-ses-effets/>

Nous remercions les présidents successifs du CEE, Béatrice Gille et Daniel Auverlot, les membres de l'équipe opérationnelle du CEE – Véronique Boussarie, Olivier Fischesser et Mustapha Touahir –, ainsi que l'ensemble des membres du Comité technique d'évaluation sur l'égalité - l'équité scolaires pour les échanges fructueux. Nous remercions également Julien Grenet et Gabrielle Fack pour leurs conseils et leurs retours avisés sur des versions préliminaires de cette revue de littérature.

Les propos n'engagent que les auteurs et toute erreur éventuelle serait le fait de leur seule responsabilité.

Soutien

Cette note a bénéficié du soutien de la Chaire Politiques éducatives et mobilité sociale. Créée en 2021 dans le cadre d'un partenariat entre la Fondation Ardian, la Direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance du ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse (MENJ-DEPP) et PSE-École d'économie de Paris, cette chaire vise à promouvoir la recherche de haut niveau et la diffusion des connaissances sur les politiques éducatives et la mobilité sociale.

